

Aléas environnementaux : vers une augmentation des migrations ?

Piguet, E. 2018. Aléas environnementaux: vers une augmentation des migrations. *France Forum - Institut Jean Lecanuet*: 11-13.

« Le chaos de Calais n'est qu'un avant-goût des futures migrations liées au réchauffement global ! » titrait en 2015 le *New Scientist*. Il est vrai que le risque de déplacements massifs de populations est évoqué dès le premier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) de 1990. Depuis lors, des centaines de publications scientifiques se sont penchées sur la question¹. Sans être optimistes, leurs conclusions sont nuancées. Nous passerons en revue les trois aléas environnementaux ayant le plus fort impact potentiel sur la migration: l'intensification des cyclones tropicaux, l'aggravation des sécheresses et l'élévation du niveau de la mer.

LES CYCLONES TROPICAUX

Les cyclones sont des dépressions atmosphériques marquées par une forte évaporation de l'océan en zone tropicale. Ils provoquent d'intenses précipitations et des vents violents. La plupart des études prédisent un accroissement de l'intensité de ces phénomènes avec l'augmentation de la température des océans. Les cyclones provoquent des déplacements de population dont l'ampleur varie considérablement selon que les zones touchées sont ou non densément peuplées. Ils entraînent pour la plupart des déplacements internes de courte durée, plutôt que des migrations de longue distance ou de longue durée. Les populations touchées n'ont souvent pas les moyens de se déplacer loin et sont nombreuses à revenir pour reconstruire leur habitation dans la zone sinistrée. Cela dit, une zone soumise à des catastrophes répétées connaît généralement des taux d'émigration plus marqués. Une fréquence élevée d'inondations, de tempêtes ou d'ouragans incite parfois les habitants à quitter leur région ou leur pays. Globalement, s'il est donc avéré que des cyclones tropicaux, des inondations et des pluies torrentielles fréquents peuvent engendrer des migrations de longue durée et de longue distance, le phénomène reste néanmoins limité à certaines zones géographiques ou à certains segments particulièrement vulnérables des populations touchées.

LES SECHERESSES

¹ Pour aller plus loin sur le thème on pourra se référer aux publications de l'auteur : Piguet, E., and F. Laczko. 2014. *People on the move in a changing climate. The Regional Impact of Environmental Change on Migration*: Springer. Piguet, E., A. Pécoud, and P. de Guchteneire eds. 2011. *Migration and climate change*. Cambridge: Cambridge University Press.

Le dernier rapport du GIEC (2014) s'accorde pour considérer qu'une aggravation des sécheresses sera associée au changement climatique dans certaines régions du monde. Les résultats d'études sur les migrations sont contrastés. Il existe de nombreux cas répertoriés de mouvements massifs attribués aux sécheresses en Afrique (Sahel, Éthiopie), en Amérique du Sud (Argentine, Brésil), au Moyen-Orient (Syrie, Iran), et en Asie centrale et du Sud. Cela dit, de nombreux chercheurs contestent le lien mécanique entre sécheresse et migration et insistent sur la multiplicité des causes de migration et sur les autres stratégies de survie des populations affectées. Selon eux, la sécheresse provoque une augmentation du nombre de personnes qui migrent d'une zone rurale à l'autre à court terme, mais est sans effet sur les mouvements internationaux. L'impact est conditionné par de nombreuses autres variables dont en particulier les politiques d'assistance aux populations touchées. On peut en conclure qu'il existe bien un lien entre déficit pluviométrique, températures et migrations, mais qu'il reste largement dépendant du contexte ; il serait dangereux de spéculer sur une augmentation inéluctable des migrations internationales en relation avec la sécheresse.

L'ELEVATION DU NIVEAU DES MERS

Le lien entre élévation du niveau de la mer et migration définitive semble beaucoup plus direct que pour les cyclones et les sécheresses. Les conséquences peuvent être prévues et localisées avec fiabilité par télédétection car la configuration des côtes, leur altitude et leur population sont connues. Il est donc possible de calculer – à l'échelle mondiale – le nombre de personnes vivant dans les zones côtières basses et menacées par la montée des eaux, les grandes marées, les vagues de forte amplitude, la salinisation ou l'érosion côtière. Ces « zones côtières basses » (ZCB) ne représentent que 2,2 % des terres émergées de la planète mais elles sont habitées par 10,5 % de la population, soit environ 602 millions d'individus, dont 438 millions en Asie et 246 millions dans les pays les plus pauvres du monde. Une majorité vit dans les deltas des grands fleuves et les estuaires d'Asie du Sud (Indus, Gange et Brahmapoutre, etc.) et en Asie (Mékong, Yangzi, rivière des Perles, etc.). Bien que beaucoup moins peuplées, certaines îles (les Maldives, Tuvalu, les îles Marshall, Nauru et Kiribati) sont les plus menacées à court terme, car situées à quelques centimètres seulement au-dessus du niveau de la mer. Lorsque ces îles sont des Etats-indépendants, leur submersion pourrait déboucher sur des formes inédites d'apatridie².

² Cf. Piguet, E. 2012. Des apatrides du climat? *Annales de Géographie* 683: 86-100.

Ces chiffres ont de quoi inquiéter mais il serait prématuré de conclure que toutes ces populations seront obligées d'évacuer leurs habitations dans un avenir proche et, à fortiori, de franchir de longues distances. A court terme, les méthodes classiques de protection contre l'érosion peuvent être mobilisées (sacs de sable, tripodes, brise lames, reconstitution des plages). A plus long terme, deux paramètres sont cruciaux : la géomorphologie des côtes et les ressources financières disponibles. Selon les cas ils rendent possible une protection efficace des populations dans d'autres cas des sols mouvants rendent les infrastructures plus problématiques et coûteuses. Des déplacements seront alors inévitables.

CONCLUSION

Notre synthèse confirme que le réchauffement climatique provoquera d'importants déplacements forcés. Elle nuance cependant certains discours catastrophistes : les déplacements de populations devraient rester majoritairement internes aux Etats ou entre Etats limitrophes et devraient avoir lieu sur de courtes distances. La montée du niveau des mers pourra avoir, à long terme, des conséquences migratoires massives mais des mesures de protection seraient à même de les modérer. Plusieurs recherches récentes ont par ailleurs montré que la migration n'était pas qu'une conséquence néfaste des dégradations environnementales mais pouvait aussi être un remède efficace permettant de mieux faire face, par exemple grâce aux transferts de fonds des émigrants à leurs proches restés sur place.

Ces constats nuancés n'enlèvent rien au caractère inquiétant du réchauffement climatique. Ils invalident cependant, l'idée que des migrations internationales soudaines et massives pourraient déferler sur les pays les plus riches. L'image médiatique du « réfugié climatique », par sa connotation d'urgence et de fatalité, est à appréhender avec prudence. Elle peut favoriser la prise de conscience des enjeux en « donnant un visage humain » au changement climatique, mais elle risque aussi d'alimenter des réflexes infondés de fermetures à la migration.

Etienne Piguet

Etienne.piguet@unine.ch

Institut de géographie – Université de Neuchâtel (Suisse)

